

# étudiants de france

Mensuel de l'Union Nationale des Etudiants de France

N° 7 — Février 1973 — 1 F

Spécial  
programme  
commun

## Pour le triomphe de nos solutions : fais plus : adhère à l'UNEF

**D**ES milliers d'étudiants qui abandonnent leurs études, des milliers de diplômés sans emploi correspondant à leur qualification, voire chômeurs, bref, des dizaines de milliers d'étudiants sans avenir, telle est l'image de l'Université d'aujourd'hui.

L'Université ne répond pas à ce que veulent les étudiants, aux exigences d'un pays moderne de disposer de millions d'hommes et de femmes, formés à un haut niveau : l'Université est en crise.

La crise de l'Université, c'est le résultat d'une politique qui, loin de favoriser le développement de l'enseignement supérieur, se fixe comme objectif la limitation des dépenses d'enseignement, la diminution du nombre d'étudiants, la diminution moyenne des études, une politique de gâchis qui fait que deux étudiants sur trois ne terminent jamais leurs études.

Cette situation vécue par une masse d'étudiants toujours plus importante leur est d'autant plus insupportable qu'il existe aujourd'hui le moyen de lui mettre un terme définitif en satisfaisant leurs revendications fondamentales : appliquer les solutions que l'U.N.E.F. propose.

## Urgent et réaliste

**M**ETTRE un terme au salariat étudiant par la mise en place d'une allocation d'études,  
— mettre un terme au chômage étudiant, à la sous-qualification, au gâchis des concours par l'application du projet démocratique de formation des maîtres, par la mise en place de débouchés dans tous les secteurs,  
— mettre un terme à la pénurie des universités par le doublement du budget de l'enseignement supérieur,  
— mettre un terme au numerus clausus en médecine, appliquer le projet de loi de l'UNEF sur le premier cycle et les fonctions hospitalières.

**C**ES solutions, des dizaines de milliers d'étudiants ont exigé leur application lors de la campagne de l'UNEF, pour le « Droit aux études et un avenir assuré » lors des luttes revendicatives sans précédent du premier trimestre, menées aussi bien en médecine, par les meetings, que par les manifestations du 23 novembre, les journées d'action en EPS des 21 novembre et 7 décembre.

Ces solutions, ce sont près de 100.000 étudiants qui les ont exigées avec force en votant pour les candidats de l'UNEF lors des élections universitaires et ce, malgré le boycott sans précédent du pouvoir, refusant de répondre aux propositions du Bureau national de l'UNEF d'avoir une confrontation publique sur sa politique et nos solutions.

La volonté des étudiants de sortir du tunnel, de voir satisfaites leurs aspirations, leur détermination à soutenir et à voir appliquer les solutions de l'UNEF, se sont concrétisées par l'élection de près de 2.000 élus UNEF soit une progression de 70% sur l'an passé. C'est là un fait considérable à l'université.



## Faire toujours plus

**M**AIS pour que ces solutions voient le jour, soient appliquées, il faut faire encore plus et de façon permanente. Aujourd'hui, il faut adhérer à l'UNEF, c'est-à-dire prendre en charge la lutte revendicative, poursuivre ton vote dans l'UNEF, en t'organisant dans le syndicat des étudiants avec des milliers d'entre eux : se rassembler dans l'UNEF, c'est agir pour voir triompher nos revendications, les solutions de l'UNEF.

Cette bataille, l'UNEF va la mener avec audace par la mise en place d'équipes de syndicalisations demandant à chaque étudiant : « Que fais-tu pour tes revendications ? pour les voir aboutir, adhère à l'UNEF. »

C'est cette volonté des étudiants que l'UNEF fera s'exprimer dans des centaines de débats de TD, d'amphis, c'est cette détermination et cette force que nous montrerons lors du rassemblement national des élus UNEF le 17 février à Paris.

**M**AIS pour que ces solutions voient le jour, soient appliquées, il faut une nouvelle orientation à la politique universitaire. A une politique qui vise à limiter les dépenses d'enseignement pour satisfaire la recherche du profit immédiat pour quelques-uns, il faut substituer une politique qui vise à la satisfaction des besoins de toute la population, des étudiants.

## Un programme, un printemps pour l'université démocratique

**L**E Programme commun de gouvernement de la gauche unie vise à « répondre aux aspirations de millions de Français et aux exigences du développement de la démocratie ».

Le contenu du Programme commun reprend l'essentiel des solutions que nous proposons. Les moyens qu'il met en cause pour sa réalisation permettraient d'engager un processus satisfaisant les revendications les plus fondamentales des étudiants.

La proximité de l'échéance électorale et l'espoir soulevé chez des millions de Français de le faire triompher, les 4 et 11 mars, donnent une perspective nouvelle aux luttes des étudiants et à la possibilité de voir aboutir dans le cadre d'une université réellement démocratique et ce, dans moins de quatre semaines.

C'est l'ensemble de ces éléments qui a conduit le collectif national de l'UNEF, réuni les 13 et 14 janvier à Paris, à soutenir le Programme commun et à appeler les étudiants à saisir la chance qui leur est offerte en votant les 4 et 11 mars prochain, lors des élections législatives pour les candidats de gauche, pour faire triompher le Programme commun.

C'est dans la continuité de son histoire, c'est dans la fidélité de ses traditions syndicales que l'UNEF appelle tous les syndiqués, chacun de ses comités d'actions, chaque association générale, tous les étudiants de France, dans leurs TD, dans leurs amphis, à peser de toutes leurs forces pour la victoire de leurs revendications, pour l'application de leurs solutions, par le triomphe du Programme commun.

**P**ESER de toutes ses forces pour cela aujourd'hui, c'est par milliers agir, en s'unissant, en se rassemblant, c'est adhérer à l'UNEF.

Olivier MAYER

### J'ADHERE A L'UNEF \* JE M'ABONNE A EF

.....	NOM	NOM	.....
.....	adresse	adresse	.....
.....	ville universitaire	ville universitaire	.....
.....	faculté	adressez ceci à p. Suter,	.....
.....	une.f., 11 rue du Caire, Paris 2 <sup>e</sup>	une.f., 11 rue du Caire, Paris 2 <sup>e</sup> . c.c.p. la source 33 040 62	.....
.....	Paris 2 <sup>e</sup>	1 AN, 10 F * SOUTIEN, 20 F	.....

LA NOUVELLE CRITIQUE

N° 61  
Février  
1973  
8 F

LA NOUVELLE CRITIQUE

Sommaire :

- Les réformateurs.
- Pas de philosophie officielle.
- T.V. mystification.
- Jean Lacroix.
- Claude Lévi-Strauss.

Abonnez-vous : 1 an : 67 F

6 mois : 36 F

Etudiants : 1 an : 40 F

6 mois : 22 F

Retournez le bulletin ci-dessous avec chèque bancaire ou postal  
C.C.P. PARIS 6956-23 à la N.C.  
29, rue du 4 Septembre  
75002 Paris

Nom .....

Qualité .....

Adresse .....



j'ai voulu  
décrire  
les événements  
de 1968  
auxquels j'ai été lié  
tels que  
je les ai vécus  
et expliquer  
le sens  
du comportement de  
la C.G.T  
d'un bout  
à l'autre

GEORGES SEGUY



# PROGRAMME COMMUN :

## LE DROIT AUX ETUDES, UN AVENIR ASSURE...

L'UNEF considère qu'une université réellement démocratique ne peut être pleinement réalisée que dans le cadre d'une société où soient satisfaits les besoins économiques, sociaux et culturels des travailleurs, de la population et de la nation.

(Plate-forme du 60<sup>e</sup> Congrès.)

« Les propositions développées dans ce programme sont les moyens qui permettront aux Françaises et aux Français de vivre mieux, de changer la vie. La préoccupation fondamentale du programme est de satisfaire leurs besoins et leurs aspirations. »

(Préambule du Programme commun.)

### LA CRISE

**L** E nombre d'étudiants est en régression cette année : les besoins en enseignants ne sont pas satisfaits ; la France se situe au 19<sup>e</sup> rang au monde pour la densité de médecins, de l'aveu même du C.N.P.F., il faudrait former 5.000 ingénieurs de plus par an.

**L** A mainmise du patronat sur l'université ne cesse de se renforcer : le dernier exemple en date est celui de l'université technologique de Compiègne mise en place contre l'avis du C.N.E.S.E.R., avec la participation déterminante du patronat.

**M** ALGRE les envolées de M. Fontanet sur la « démocratisation » de l'Université, les faits sont là, accablants. 9 % de fils d'ouvriers ont accès à l'Université. Le mur de l'argent est toujours là.

**M** ALGRE les actions revendicatives menées dans ces secteurs, le pouvoir refuse l'intégration d'E.P.S. à l'Education nationale, l'octroi du statut étudiant aux élèves des classes préparatoires, la définition d'un statut démocratique des étudiants...

**C** ENT mille chambres universitaires sont actuellement disponibles alors que les demandes s'élèvent à 280.000. Le prix d'un studio s'élève souvent au-delà de 400 F.

### NOS SOLUTIONS

**L** E pays a besoin d'un nombre toujours plus grand de cadres, de chercheurs, de médecins, d'artistes et d'enseignants. Il faut former un nombre suffisant d'étudiants, tous ceux dont le pays a besoin.

**T** OUT en se prononçant pour une liaison entre l'économie et l'Université, l'U.N.E.F. s'oppose à la mainmise du patronat sur les facultés, les I.U.T., les grandes écoles, à l'orientation autoritaire des étudiants.

**L** 'U.N.E.F. lutte pour la formation d'un nombre accru d'étudiants, conformément aux besoins du pays. Elle combat la ségrégation sociale de règle dans l'Université d'aujourd'hui. L'U.N.E.F. agit pour une université démocratique, ouverte à chacun et œuvrant pour la promotion de tous.

**L** 'U.N.E.F. lutte, en outre, pour l'extension du statut d'étudiants à toutes les catégories d'étudiants quel que soit le type d'enseignement suivi (T.S., capacitaires, première année, prépas.) et pour l'intégration de toutes les grandes écoles à l'Education nationale.

**D** OUBLEMENT du nombre de chambres en cités, construction pour les étudiants mariés et immédiatement mise sur pied de mesures de contrôle pour limiter le scandale du logement en ville pour les étudiants (législation en matière de loyers, barème fixé paritairement).

### LE PROGRAMME COMMUN

**L** A politique de l'Education nationale tendra à satisfaire les besoins économiques, sociaux et culturels du pays.

**L** ES liaisons nécessaires entre l'économie et l'enseignement supérieur seront assurées dans le nouveau contexte de la vie économique et politique, de sorte qu'elles n'aboutissent pas à un appauvrissement culturel ou à un asservissement.

**L** 'ECOLE aura la triple mission de former le travailleur, le citoyen et l'homme. Rejetant toute ségrégation sociale, combattant toutes les inégalités culturelles, elles s'assigneront pour objectif de former et de développer chez tous et toutes les capacités possibles. La lutte contre la ségrégation sociale est la question prioritaire. Elle exigera des mesures immédiates décisives en même temps qu'un effort prolongé.

**L** E regroupement des formations post-baccalauréat s'effectuera par étapes aussi rapprochées que possible, en tenant compte de la spécificité de chacune de ces formations et en utilisant tout le potentiel existant. Cela vaut, en particulier les actuelles grandes écoles et pour leurs classes préparatoires qui seront progressivement intégrées à l'enseignement supérieur en préservant leurs qualités.

**U** N effort particulier sera consenti en faveur de la construction de F1 et F2 pour les jeunes ménages. Des prêts d'installation seront consentis aux jeunes fondant une famille. Des foyers seront construits pour les jeunes gens et jeunes filles célibataires, des résidences universitaires pour les étudiants. Foyers et résidences seront gérés démocratiquement avec la participation des utilisateurs.



**L** ES campus, les universités, les cités doivent être dotés de foyers socio-culturels, de ciné-clubs, de discothèques et dotés de crédits nécessaires à leur fonctionnement pour permettre une réelle animation culturelle.

**F** AUTE de crédits, les centres sportifs existants ferment leurs portes : c'est le cas aujourd'hui à Orsay. Ailleurs, comme à Nanterre, la cherté de l'utilisation des installations empêche nombre d'étudiants de pratiquer le sport.

**L** E nombre de médecins et paramédicaux véritable politique de santé, réponse du est largement insuffisant pour mener une gouvernement : numerus clausus qui ne fait qu'aggraver la situation.

**M.** FONTANET voudrait réduire le nombre de bourses pour augmenter leur taux ! Cela alors que 17 % des étudiants seulement bénéficient de ce système, alors que la moitié d'entre eux sont salariés.

**L** E contenu de l'enseignement ne correspond pas aux connaissances actuelles, son caractère scientifique est insuffisant. Il faudrait des milliers de technologues de haut niveau : le pouvoir maintient les IUT dans le cadre étroit d'une formation courte et spécialisée. Il refuse aux universités les moyens de diffuser un enseignement scientifique et de qualité et aux étudiants les moyens d'entreprendre des études longues.

**E** N moyenne, les disponibilités financières des universités sont, cette année, inférieures de 10 % à ce qu'elle étaient l'an dernier, sans compter la hausse des prix.

**I** L faudrait 11.000 enseignants pour assurer une formation permanente de qualité : les crédits débloqués permettent d'en utiliser... 347 !

**L** ES crédits accordés à la recherche représentent cette année. Les universités scientifiques, en particulier, sont dépourvues de moyens véritables.

**E** N de multiples endroits, le gouvernement refuse de garantir la valeur nationale des diplômes. En outre en n'accordant pas aux universités les moyens de fonctionner, il introduit par là même la concurrence, certaines étant plus défavorisées que d'autres.

**A** LORS qu'il faudrait former 10.000 médecins par an, (19<sup>e</sup> rang d'après les chiffres de l'O.M.S. qu'il n'y a qu'un gynécologue en Corse, qu'on meurt encore de tuberculose en France, le pouvoir instaure le numerus clausus, il multiplie les attaques contre les fonctions hospitalières avec l'idée de rétablir le concours d'externat. Il refuse de construire les C.H.U. prévus au VI<sup>e</sup> Plan (comme C.H.U. Rothschild).

**L** 'INFRASTRUCTURE culturelle et sportive est inexistante : en province particulièrement, les campus parfois très éloignés des agglomérations sont vidés de toute animation.

**L** A part des crédits affectés au sport doit être augmentée de manière que chaque université soit équipée de centres sportifs.

**L** A prévention, le dépistage sanitaire, le contrôle médical doivent être développés.

**P** OUR supprimer le salariat étudiant, l'U.N.E.F. appelle les étudiants à lutter tout de suite pour la mise en place d'un système d'allocation d'études qui a pour but de permettre aux étudiants de poursuivre leurs études à plein temps. Elle sera attribuée sur critères sociaux dans le premier cycle, sociaux et universitaires dans le second cycle, universitaires dans le troisième cycle.

**L** 'U.N.E.F. se prononce pour une véritable pluridisciplinarité nécessaire à l'université en raison de la configuration actuelle du savoir, de l'interpénétration de toutes les sciences. Elle lutte pour des universités complètes, dotées de tous les cycles donnant la plus grande place à la formation générale, à la collaboration entre toutes les sciences pour la mise en place du premier cycle interdisciplinaire.

**L** 'U.N.E.F. exige que soient satisfaites les demandes minimales faites par les conseils d'universités à l'initiative des élus.

**L** A formation permanente doit donner à chacun la possibilité de se recycler, de se réadapter en fonction du progrès des connaissances.

**L** 'U.N.E.F. revendique une liaison étroite entre l'enseignement et la recherche, l'initiation précoce des étudiants aux méthodes de la recherche. L'augmentation de son budget, particulièrement celui de la recherche fondamentale, sacrifié aujourd'hui, est la condition du progrès des connaissances.

**L** E maintien de la valeur nationale des diplômes est une des conditions de l'égalité des étudiants devant l'emploi. Les facultés et les diplômes concurrentiels conduisent à la subordination de l'avenir des étudiants aux intérêts à court terme des féodalités économiques et financières, aux aléas de la concurrence industrielle, aux désavantages de certaines régions. Dans ce sens, l'U.N.E.F. exige que l'Université garde le monopole de la collation des grades.

**L** 'U.N.E.F. exige le rejet du numerus clausus en médecine, l'augmentation des fonctions hospitalières, la construction des C.H.U. prévus au VI<sup>e</sup> Plan.

**D** ES la première législature, une loi-programme pluri-annuelle déterminera le montant global de l'aide de l'Etat en vue de permettre aux collectivités locales l'implantation systématique à leur initiative et sous leur responsabilité, des infrastructures culturelles les plus modernes.

**L** 'EDUCATION nationale généralisera à tous les degrés l'éducation physique et sportive. Une loi-programme pluri-annuelle établira, à l'échelle nationale le développement des infrastructures et installations nécessaires. Le plein emploi des installations sera assuré.

**I** L faut mettre à la portée de tous une médecine de qualité englobant la prévention, le diagnostic, les soins et la réadaptation dans un ensemble coordonné et humanisé où les besoins de la santé ne seront plus soumis à la loi du profit.

**U** NE allocation d'études sera attribuée aux étudiants, d'abord sur des critères sociaux, puis, progressivement, sur des critères universitaires.

**L** A qualité de l'enseignement sera portée à la hauteur des exigences des hommes et de la société à l'époque actuelle. La révision globale et cohérente des programmes ouvrira l'enseignement au progrès des connaissances et de l'ensemble de la culture, au développement de l'économie, à l'essor de la démocratie.

Les nouveaux programmes associeront à tous les niveaux et particulièrement dans l'ensemble du tronc commun : les connaissances littéraires et scientifiques fondamentales et la formation des méthodes de pensée et de travail ; l'éducation physique et sportive, l'éducation artistique, l'éducation technologique et l'initiation à l'économie, l'éducation civique et morale.

**L** ES moyens des universités seront accrus dans le cadre de leur participation à l'effort national de recherche fondamentale et appliquée.

(...) Toutes ces modifications supposent que les universités reçoivent les moyens de s'adapter à leur nouvelle mission.

**L** E droit à une formation permanente sera garanti à tout travailleur, à toute personne désireuse d'acquérir une qualification professionnelle.

**L** 'EFFORT de recherche s'accomplira en fonction de deux critères primordiaux : la participation de la France à l'avancement de la connaissance, la satisfaction des besoins individuels et collectifs. Un équilibre sera établi entre la recherche fondamentale, la recherche appliquée et la recherche de développement.

**L** E gouvernement prendra, dès le départ, toutes les mesures propres à assurer une gestion autonome, réellement démocratique des universités tout en s'employant à ce que cela ne conduise pas à des situations de concurrence ou d'anarchie. En particulier, il veillera à l'existence de diplômes nationaux dans tout l'enseignement supérieur. La collation des grades et la délivrance des diplômes seront assurés exclusivement par l'Education nationale.

**D** ANS le cadre du Plan, seront révisés, pour chaque étape, les objectifs et les moyens nécessaires à une politique active de la santé : équipements, implantation des services sanitaires, formation en nombre suffisant de médecins et auxiliaires médicaux hautement qualifiés.

Un effort prioritaire sera fait pour améliorer et développer le secteur hospitalier public.



**A** PRES son échec sur les I.T.F.P., puis sur les C.F.P.M., le gouvernement se refuse à prendre en compte les conclusions de la commission dont la mise sur pied fut imposée par les luttes, ces conclusions reprennent l'essentiel des propositions faites par l'U.N.E.F. et les syndicats enseignants.

**L** E refus de Comiti de satisfaire les demandes de postes d'enseignants en éducation physique et sportive se double d'une attaque très grave contre l'A.S.S.U. que le pouvoir essaie de démenteler.

**L** A formation d'animateurs culturels n'est pas prise en charge actuellement par l'Université.

**T** ROUVER un emploi temporaire ou définitif relève de l'exploit et signifie de nombreuses journées perdues.

**L** ES franchises universitaires sont souvent remises en cause. La subvention de l'U.N.E.F. a été supprimée par le pouvoir.

**L** ES organisations fascistes s'activent en toute tranquillité et déversent dans leur presse des propos racistes et xénophobes.

**L** E gouvernement tente d'utiliser la loi « anticasseur » contre les syndicats (Berliet).

**L** A censure, l'utilisation abusive de l'O.R.T.F., les difficultés causées à la presse démocratique : voilà, entre autres, ce qui caractérise le pouvoir actuel.

**M.** MESSMER promet le droit de vote à 19 ans... après les élections.

**L** E gouvernement se montre, sur le problème palestinien, très discret : ses efforts pour faire appliquer la résolution d'octobre 1967 sont minimes.

**L** E gouvernement français freine considérablement les tentatives pouvant apporter durablement la sécurité en Europe. (Conférence d'Helsinki.)

**L** E gouvernement français continue des livraisons d'armes à des gouvernements comme ceux de la Grèce, de l'Espagne, du Portugal, d'Afrique du Sud et de la Rhodésie.

**D** E nombreux Etats ont reconnu la R.D.A. notamment depuis la signature de l'accord R.F.A.-R.D.A. : le gouvernement prend... rendez-vous.

**L** E gouvernement français refuse de prendre en compte les propositions des forces représentatives des D.O.M. et des T.O.M. sur l'autodétermination et l'autonomie.

**P** OUR l'U.N.E.F., une véritable formation des maîtres suppose que l'on donne une formation de base, de même durée (cinq ans) et de même niveau (maîtrise et formation pédagogique), à tous les maîtres et pour toutes les disciplines. Il faut :

— donner à tous les futurs enseignants une formation pédagogique et scientifique de haut niveau ;

— porter le recrutement au niveau des besoins réels de l'enseignement et supprimer le recours à l'auxiliaire en augmentant massivement le nombre des maîtres recrutés.

**C'** EST près de huit mille enseignants en éducation physique et sportive qu'il faut former par an.

**L** faut former des animateurs, des responsables de musée, etc.

**L** 'U.N.E.F. se prononce pour l'extension du rôle de l'Agence nationale pour l'emploi.

**L** A liberté d'expression syndicale et politique doit être respectée dans toutes les universités.

**L** 'U.N.E.F. exige la dissolution des organisations d'extrême droite tombant sous le coup de la loi de 1936, tel Ordre nouveau.

**A** VEC les forces démocratiques, l'U.N.E.F. exige l'abolition de la loi scélérate.

**L** A confrontation des idées, le libre débat sont une règle élémentaire de la démocratie.

**L** E droit de vote doit être reconnu à dix-huit ans.

**L** 'U.N.E.F. considère qu'il ne saurait y avoir de solutions qui ne tiennent compte du droit à l'existence et à l'indépendance de tous les peuples de la région et donc des droits fondamentaux du peuple palestinien, ainsi que du droit à l'existence de l'Etat d'Israël.

**L** 'U.N.E.F. dénonce la politique du pouvoir hostile au désarmement, sa ruineuse politique nucléaire, danger pour la paix.

**L** 'U.N.E.F. dénonce ces livraisons.

**L** 'U.N.E.F. demande que le gouvernement français reconnaisse la R.D.A.

**L** A situation des D.O.M. et des T.G.M. appelle la prise de mesures allant dans le sens de l'autodétermination, selon les conditions formulées par la réunion des organisations démocratiques réunies en 1971 et marquée par son caractère largement unitaire et représentatif.

**L** A démocratisation exige que tous les maîtres reçoivent une formation associant indissolublement un haut niveau scientifique et culturel et un haut niveau théorique et pratique dans les sciences et les techniques de l'éducation. Cette double formation sera donnée dans des centres universitaires. Dès le début de la législature, le gouvernement définira comme objectif la constitution de ce corps unique de maîtres dans toutes les disciplines pour la période de scolarité englobant l'école maternelle, le tronc commun, le second cycle général et professionnel.

Dès la première législature et après consultation des syndicats seront mis en application :

— un plan général de recyclage et de perfectionnement pour tous les maîtres actuellement en fonction ;

— un plan de formation et de titularisation des suppléants et auxiliaires, contractuels et vacataires.

**U** N plan de formation d'enseignants d'éducation physique et sportive dans les universités sera mis en place par le ministère de l'Éducation nationale qui aidera également le mouvement sportif à assurer la formation de ses cadres.

**L** ES universités formeront des animateurs. Pourront y accéder soit des étudiants, soit des membres des mouvements, syndicats, associations qui consacrent leurs efforts à l'éducation permanente, à l'essor culturel, aux loisirs.

**L** 'AGENCE nationale pour l'emploi verra son rôle et ses moyens réorientés et amplifiés.

**L** ES droits et libertés syndicales seront renforcés et élargis.

**L** ES mouvements qui utilisent la violence armée ou appellent à l'utiliser seront interdits conformément à la législation établie en 1936.

**L** A loi du 8 juin 1970 dite « loi anticasseur » sera abrogée.

**L** ES libertés de pensée et d'expression seront garanties. Les libertés de manifestation, de diffusion des écrits, de réunion et d'association seront assurées.

**L** A majorité et le droit de vote à 18 ans seront instaurés.

**L** s'efforcera de contribuer au rétablissement de la paix et de la sécurité au Proche-Orient, dans le respect du droit à l'existence et à la souveraineté de tous les Etats de la région, notamment de l'Etat d'Israël, ainsi que des droits nationaux du peuple arabe de Palestine.

**L** E désarmement général, universel et contrôlé sera l'objectif principal du gouvernement, renonciation à la force de frappe nucléaire stratégique sous quelque forme que ce soit.

**C** ESSATION de toutes ventes d'armes et matériels de guerre aux gouvernements colonialistes, fascistes ou fascistes, (Afrique du Sud, Portugal, Espagne, Grèce).

**L** E gouvernement reconnaîtra la R.D.A.

**L** E gouvernement reconnaîtra le droit à l'autodétermination des peuples des D.O.M. et T.O.M. Les nouveaux statuts seront discutés avec les représentants des populations concernées et devront répondre aux aspirations de celles-ci.

Pierre FERRACCI  
M. Dominique CLAIRE



## I. - Aujourd'hui c'est la crise

La situation actuelle est caractérisée par l'insuffisance du nombre de maîtres formés, (maternelles insuffisantes, primaire et secondaire, voire supérieur aux classes surchargées).

Elle repose sur deux principes : l'inégalité et la ségrégation.

Un exemple suffit : il existe dans les C.E.S. plus de vingt catégories différentes de maîtres avec des formations allant du baccalauréat à l'agrégation, pour enseigner à des enfants du même âge.

Et comme par hasard, les catégories les plus mal formées sont toujours plus là où les fils de travailleurs sont plus nombreux (primaire, C.E.S., C.E.T.).

C'est une logique qui forme les maîtres pour maintenir des structures de ségrégation sociale, au sein de la scolarité obligatoire. La différenciation entre long et court n'est pas qu'une question de durée, c'est aussi une question de nature même du contenu de l'enseignement dispensé.

C'est la crise parce que ce système qui repose sur la ségrégation ne permet pas d'adapter la formation de l'ensemble des maîtres aux besoins réels d'une époque, marquée par l'évolution accélérée des sciences et des techniques, où l'évolution sociale a accru le rôle de l'école, où le rôle de l'enseignement est devenu de plus en plus complexe.

Et pourtant : c'est la même science qu'enseignent l'instituteur et le professeur, et c'est le même champ du réel qu'aborde l'enfant du cours préparatoire et l'étudiant, ce sont les mêmes phénomènes physiques, les mêmes êtres vivants, les mêmes réalités historiques qu'ils découvrent.

Un des aspects les plus graves de cette crise, c'est l'accumulation des retards scolaires qui prend aujourd'hui des proportions alarmantes.

## II. - Qu'attendre de ce pouvoir ?

Au-delà de la démagogie électorale, le véritable programme de la majorité actuelle c'est le VI<sup>e</sup> Plan. C'est dire que dans le domaine de la formation des maîtres, son programme, c'est d'imposer une nouvelle réforme qui ressemblerait fort à celles qu'étudiants et enseignants ont massivement rejetées, les I.T.F.P. et les C.F.P.M.

Et ces solutions-là, les étudiants les connaissent bien : il faut plus d'enseignants, on n'augmente pas les postes au concours de recrutement.

Il faut une meilleure formation de tous les maîtres : on développe une politique ségrégative et malthusienne, on harmonise par le bas, on affaiblit la formation scientifique par l'abaissement de la durée moyenne des études, on remplace la formation pédagogique par l'acquisition de recettes.

Il faut démocratiser le recrutement des maîtres : on transforme le prérecrutement de moyen de démocratisation en moyen de sélection.

Ce sont ces projets-là que nous prépare le pouvoir, la preuve en est qu'il n'a pas répondu aux conclusions positives du groupe de travail sur la formation des maîtres. Ce qu'il nous propose en fait, c'est d'aggraver chacun des aspects ségrégatifs de la situation actuelle.

# DEVENIR PROF C'EST POSSIBLE

## III. - Les solutions existent

- l'unification progressive de la formation et du recrutement de tous les maîtres et immédiatement l'unification complète pour tout le second degré ;
- l'élévation de la formation scientifique et pédagogique des maîtres (formation longue en cinq ans).

Sur la base de ces transformations qui sont la condition d'une autre politique dans ce domaine, de nombreuses améliorations peuvent être engagées.

- amélioration du prérecrutement dans le sens d'une démocratisation ;
- amélioration du concours de recrutement et des conditions de sa préparation ;
- amélioration de la formation pédagogique dans des centres universitaires, comprenant une phase d'initiation, une année pleine de formation pédagogique à bac, plus 5, un perfectionnement pédagogique pendant les premières années d'enseignement et tout au long de la carrière.

Voilà quelques aspects des solutions. Il n'y a là aucune démagogie, pas la moindre utopie. Ces solutions, elles ont été reprises dans les orientations positives du groupe de travail, réuni par le ministère en 1972. Elles sont largement partagées par les enseignants et les étudiants, comme l'ont montré les différents débats organisés par l'U.N.E.F. au premier trimestre. Les conclusions du groupe de travail ont d'ores et déjà été approuvées par plusieurs conseils d'université.

S'il est vrai que tous les étudiants littéraires et scientifiques ne peuvent, ni ne doivent s'orienter vers l'enseignement, il est tout aussi vrai que contrairement à ce qu'on voudrait faire croire, l'enseignement est un débouché réel et nécessaire pour un nombre considérable d'étudiants. Ainsi, une unification immédiate du recrutement de tous les enseignants du second degré, l'abaissement du nombre d'élèves par classe, à la suppression des heures supplémentaires pour les enseignants permettrait de mettre au concours de recrutement un nombre de postes sans commune mesure avec le total actuel au C.A.P.E.S. et à l'agrégation. Cela, sans même parler des possibilités immenses qu'ouvrirait l'unification progressive de la formation de tous les maîtres (primaire compris). Cela sans même parler des onze mille postes supplé-

mentaires qui seraient nécessaires pour une véritable application des lois sur la formation permanente.

D'autre part, l'application de ces solutions aurait, pour conséquences, la résorption rapide de l'auxiliaire et la disparition de ces catégories d'enseignants peu qualifiés, mal rémunérés, sans garantie de l'emploi.

Autant d'éléments auxquels les étudiants sont légitimement sensibles.

Ainsi, sans être le remède miracle à tous leurs problèmes de débouchés, une profonde réforme de la formation des maîtres serait une des pierres de touche d'une autre politique pour l'université qui aboutirait à donner aux étudiants une véritable formation débouchant sur un métier, comme elle serait une des pierres de touche de la démocratisation de l'enseignement.

## IV. - Que propose le programme commun ?

« La démocratisation exige que tous les maîtres reçoivent une formation associant inséparablement un haut niveau scientifique et culturel, et un haut niveau théorique et pratique dans les sciences et les techniques de l'éducation. Cette double formation sera donnée dans des centres universitaires (centres pédagogiques universitaires). Dès le début de la législature, le gouvernement définira comme objectif la constitution de ce corps unique de maîtres dans toutes les disciplines, pour la période de scolarité englobant l'école maternelle, le tronc commun, le second cycle général et professionnel. Les étapes aussi rapprochées que possible de l'élévation de la formation aux différents niveaux seront définies après consultation des syndicats représentatifs d'enseignement. »

Non seulement les solutions sont contenues dans le programme, les moyens en sont donnés par une réforme d'ensemble du système d'enseignement, par un ensemble de mesures économiques. La meilleure garantie qu'il ne s'agit pas de promesses sans lendemain, c'est la cohérence du programme commun. Appliquer la partie sur l'enseignement n'est pas possible sans appliquer ce paragraphe sur la formation des maîtres, ne pas appliquer la partie sur l'enseignement, serait à terme ne pas appliquer le programme.

Ce qui rend cela possible, c'est la logique sur laquelle repose ce programme, celle des besoins et non celle du profit.

## V. - Maintenant, il faut choisir !

Pour en rester au seul domaine de la formation des maîtres, quel est le choix aujourd'hui ?

D'un côté, celui du pouvoir actuel, le retour des C.F.P.M. ou de quelque chose d'approchant. Bien sûr, il sera toujours possible de le combattre, mais ne vaut-il pas mieux regarder tout de suite de l'autre côté, celui du programme commun, où ce qui est proposé, c'est une réforme profonde et démocratique nécessaire pour notre pays ?

Le problème de la formation des maîtres est une des raisons, et non des moindres, qui a fait choisir l'U.N.E.F. en faveur du programme commun, qui motive l'appel qu'elle lance aux étudiants pour sa victoire.

Gilbert WASSERMAN.







# étudiants de france

Mensuel de l'Union Nationale des Etudiants de France

N° 7 — Février 1973 — 1 F

Spécial  
programme  
commun

## VIETNAM

Les accords sur le cessez-le-feu et le rétablissement de la paix au Vietnam reconnaissent le droit au peuple vietnamien à l'indépendance, son unité et son intégrité territoriale.

C'est une victoire d'une portée historique considérable, celle du peuple héroïque du Vietnam, celle de la solidarité internationale. C'est la victoire de tous les peuples du monde contre l'impérialisme, l'oppression et la guerre.

L'U.N.E.F., les étudiants, ne peuvent que s'en réjouir. Il n'y a que la grande presse, la télé et la radio pour essayer de réduire la portée de l'accord et faire croire qu'il ne s'agit pas de la victoire du peuple vietnamien.

L'U.N.E.F. est fière d'avoir apporté sa contribution à cette victoire qui met fin à trente années de terribles souffrances et de sacrifices du glorieux peuple vietnamien.

Rappelons le million pour le Vietnam, le meeting avec trois mille étudiants le 1<sup>er</sup> décembre 1971 dans le grand amphi de la Sorbonne, les multiples manifestations des « 52 » dont l'U.N.E.F. fait partie, les divers meetings dans de nombreuses villes de province, la grande manifestation du 15 octobre (avec les organisations de jeunesse, C.G.T., U.N.C.A.L., M.J.C.F., J.S., etc.) etc.

Ces efforts doivent être poursuivis pour :

- l'application de l'accord dans tous les termes par les U.S.A. et l'administration Thieu ;
- la libération des patriotes prisonniers au sud ;
- aider à la reconstruction du pays.

## RECONSTRUIRE LE VIETNAM

Le Vietnam a été durement touché par la barbarie américaine. Pour vivre, il lui faut reconstruire les écoles, les hôpitaux, les villages détruits. C'est pourquoi l'U.N.E.F. appelle les étudiants à multiplier les initiatives de solidarité notamment en versant massivement à la collecte nationale de l'U.N.E.F. pour la reconstruction de l'hôpital Bach Mai à Hanoi (C.C.P. Alain Barasz - 33.253.11 La Source).

A. OUZOULIAS

## VICTOIRE

Directeur : Olivier Mayer

Rédacteur en chef : Marie-Dominique Claire

Rédaction et siège social : 11, rue du Caire, 75002 Paris

Comité de rédaction : P. Ferracci, M.-D. Claire, J.-P. Le Bigot, J.-L. Neaux, G. Soufflet, Ph. Bissières, P. Soffer

C.C.P. : Pascal SOFER, La Source 33.040.62

Maquette : Ph. Bissières, C. Scalabre, M. Herbinet

Imprimerie S.G.P., 5, rue du Faubourg-Poissonnière, PARIS (9<sup>e</sup>)